



## COMPTE-RENDU du COMITE DIRECTEUR de la LIFA

**Mercredi 16 mai 2018**

### Présents :

*Christian Vandenberghe, Jean-Pierre Bremer, Laure Farelle, Odile Panet, Jacques Lesage, Gérard Aubry, Pedro Ferreira, Denis Barthélémy, Didier Herbé, Ivan Gaudefroy, Delphine Lamadon, François Banton, Pascal Péron*

*Pour les CDA : Denis Buisson (94), Pascal Beaussard (91), Daniel Devez (78), Ivan Gaudefroy (77)*

*Auditeurs : Dominique Giudici, Tifenn Gléonnec, Mathieu Farelle, Yvan Deslavière*

### ❖ **Approbation du procès-verbal du CD du 21 mars 2018**

Approbation à l'unanimité

Suggestion de présentation avec la distinction Absents / Excusés

### ❖ **Point sportif**

Coupe LIFA 3 : la sélection J16 s'est déroulée dans les meilleures conditions hormis la blessure d'Antoine Lefebvre. Les membres de la commission sportive se sont ensuite réunis afin de constituer les équipes féminines et masculines dont le niveau semble inférieur à celui de l'an passé. Il a été décidé qu'une deuxième équipe seniors(es) ne serait constituée qu'en fonction des résultats de Cazaubon (sans prise en charge de l'hébergement).

Zone bateaux courts : inauguration du système «Farelle » avec de bons retours que ce soit du point de vue des rameurs ou des personnes jusque-là réticentes. A noter que la FISA expérimente un système similaire avec des variantes inhérentes aux retransmissions télévisées. Reste à organiser en LIFA un debrief avec le corps arbitral pour recueillir toutes les appréciations.

Système « Farelle » : A l'issue des demi-finales, le tirage des couloirs est fait selon le système « Farelle ». Ce nouveau test de tirage de couloir permettra aux meilleurs bateaux de pouvoir choisir son couloir de départ avant la course. Après les Demi-Finales, un classement au temps sera effectué pour déterminer les couloirs dans les finales A et B (de 1 à 6 pour chaque finale). L'attribution des numéros est faite selon le temps réalisé lors des demi-finales : 1er temps => numéro 1, 2ème temps => numéro 2, etc...

A l'appel du starter, au moment de rentrer dans les couloirs chaque bateau entre dans l'ordre des numéros et devra choisir son couloir. Le rameur choisira alors le couloir qu'il considère comme le plus favorable pour réaliser son parcours lors de l'entrée dans le balisage, dans l'ordre suivant :

Tps 1, numéro 1 => choix en 1er

Tps 2 , numéro 2 => choix en 2ème

Championnat de ligue : déroulement de la manifestation dans de très bonnes conditions.

Championnat de France BC :

Compte-rendu d'Yvan pour les résultats

Ainsi que l'an dernier, très bonne représentation de la LIFA en handi-sport.

Discussion sur les résultats des épreuves des rameurs du CN Melun.

Coupe de France :

La LIFA s'assure la deuxième place au classement général derrière Auvergne Rhône Alpes. Un résultat plutôt satisfaisant dans son ensemble, avec pour seul regret d'avoir occupé la première place puis s'être fait détrônée après les résultats des 8+ et petite déception en couple seniors.

Résultats : record de titres égalisé avec 6 médailles d'Or (FS4x, HS4-, J16H4X, J16H4+, J18F4X, J18F4-) puis 3 médailles d'argent (J16F4X, FS4-, J18H4-) et 1 médaille de bronze (J18F8+). A noter également la première place par catégorie de nos équipes J16H et J18F.

La LIFA était maître d'œuvre pour l'organisation de cette édition 2018 et de ce côté aussi le résultat est tout à fait satisfaisant. Seule la mise à disposition tardive par la fédération de la nouvelle charte graphique a perturbé l'envoi des invitations aux personnalités.

Le président Christian Vandenberghe nous annonce en avant-première que l'an prochain la Coupe de France se déroulera sur le bassin de Vaires les 27 et 28 avril 2019, le format restant à définir. Pour le futur nous pourrions voir ainsi s'organiser la Coupe de France en alternance sur les bassins de Vaires et de Mantes La Jolie.

## ❖ Vaires sur Marne

Convention tripartite : après réception d'une première version des modifications et précisions avaient été demandées par la LIFA sur les sujets suivants :

- Balisage : faire mentionner avec précision les rôles quant à la mise en place, le faucardage,
- Couloir d'entraînement : règle de priorité à déterminer,
- Crues hivernales : possibilité et modalités d'accès au bassin pour les clubs franciliens
- Tour d'arrivée : précisions sur le fonctionnement
- Prix d'une régates, gratuité du plan d'eau,
- Autorisation d'installation de buvette lors de manifestations
- ...

La seconde version n'a pas tenu compte de ces remarques. La ligue s'en est ouverte auprès de Sébastien Vieilledent. Cet entretien a permis d'obtenir les précisions suivantes :

- Faucardage : entretien prévu 2 fois par an par la Région,
- Nettoyage des pontons et balisage : à réaliser par les disciplines sportives
- Couloir d'entraînement : divergence de point de vue avec Sébastien Vieilledent pour qui la mention « prioritaire » sous-entend « exclusivité ». La ligue souhaite que la mention d'exclusivité soit inscrite dans le règlement intérieur. A défaut de précision dans la convention, Yvan Deslavière craint que nous rencontrions des problèmes avec les véliplanchistes (ces derniers pouvant utiliser le plan d'eau tout en respectant la priorité).

Le président Christian Vandenberghe devra contacter son homologue du kayak afin que cette demande soit commune aux 2 disciplines mais en veillant bien qu'elle n'émane pas uniquement des fédérations.

- La notion de gratuité du bassin pour les clubs n'étant pas prévu dans la DSP (Délégation Service Public), il sera nécessaire de l'ajouter en annexe ; l'usage des vestiaires quant à lui sera payant. Pas de toilettes prévues, mais la région a demandé d'en créer dans le bâtiment d'accueil avec accès payant.
- Tour d'arrivée : l'utilisation se fera au prix coûtant (électricité), quid du nettoyage ?
- Installation de buvettes lors de manifestations : permise puisqu'elles seront occasionnelles
- Gardiennage : ce point a notamment été évoqué la veille entre MM. P.Karam et Christian Vandenberghe suite à de récentes dégradations sur les bâtiments.

Au cours de cette réunion, Patrick Karam a réitéré son souhait d'avoir un club d'aviron résident et non uniquement une antenne sur la base. Le président Christian Vandenberghe en a déjà touché un mot au président de la fédération française d'aviron mais c'est au bas mot un investissement d'environ 15 000€. Débat sur la possibilité d'une installation sur le site du club de kayak déjà existant.

Le déménagement de la ligue pourrait intervenir début juillet, à condition que d'ici là les conventions soient signées.

#### ❖ **Présentation CAP 2024 :**

Projet initié par Tifenn Gléonnec en vue des JO 2024 pour la création d'un comité d'organisation de manifestations en Ile de France. Cette initiative s'inscrit dans les résolutions prises par le ministère pour le déploiement du bénévolat et peut à ce titre donner lieu à des subventions. Ce comité pourrait à titre d'exemple se voir confier l'organisation d'une « soirée des champions » comme la gestion d'épreuves sportives comme le Grand National en 8, la régata de masse.... à l'instar de ce que réalise le Comité de Savoie. Après avoir déjà déposé le nom du projet reste à en définir les statuts. En tant qu'organe indépendant rien n'empêchera ce comité d'aller promouvoir notre sport et pourquoi pas obtenir quelques subsides auprès d'anciens champions d'aviron aujourd'hui chefs d'entreprises.

Le CROSIF a désigné le président Christian Vandenberghe délégué auprès du COJO (Comité d'Organisation des JO).

#### ❖ **Pôle Espoirs :**

Résultats de fin de saison : très grosse déception pour cette session puisque pour la première fois depuis de nombreuses années aucun bateau n'a pu accéder à une finale A au championnats de France bateaux courts et une seule embarcation en finale B (en féminine).

Rentrée 2018/2019 : 7 candidatures à aujourd'hui, 4 athlètes susceptibles de poursuivre et 2 démissions. Une réunion du bureau s'est déroulée en préambule à ce comité afin d'envisager l'avenir du pôle en fonction de différents aspects : politiques, économiques et sportifs.

- Option d'une mise en sommeil d'un an puisque sans les retards inhérents à la construction du bassin de Vaires le pôle aurait dû emménager la rentrée prochaine avec de nouvelles dispositions. La décision a été prise d'emménager au 01/09/2019.
- Aspect politique à pas négliger pour notamment l'obtention de subventions mais également pour une reconnaissance auprès des institutions gouvernementales puisque le canoë kayak a prévu l'installation d'un pôle espoirs et d'un pôle France sur Vaires.

- Modifier le principe du pôle mais on sait aujourd'hui que la ligue des Hauts de France a tenté ce pari et qu'au final elle est privée de subventions de la part de sa région.

En conséquence il a été décidé de maintenir pour un an le pôle à Fontainebleau avec l'appui technique de Dominique Giudici sur place une fois par semaine et en support M. Jean-Pierre Bremer, président de la commission sportive de la LIFA. Par ailleurs, un travail de réflexion pour établir un profil de candidature H/F d'entraîneur du pôle est en cours.

Les membres du comité débattent sur les différentes opportunités et s'interrogent surtout sur les capacités de l'entraîneur actuel Stéphane Paillard. Il est observé que nulle amélioration n'est à apporter à son crédit et que les consignes stipulées en juillet 2017 lors d'un rendez-vous puis par lettre recommandée n'ont pas été respectées. Un rendez-vous a été organisé à la fédération le 11 juin prochain.

François Banton, notre trésorier rappelle que les comptes du pôle sont équilibrés au niveau du rapport subventions / charges.

#### ❖ **Point financier :**

Trésorerie disponible = 168 000€ par rapport à 188 000€ en 2016 soit une légère baisse due au retard du versement de l'aide de la région. Globalement elle est plutôt en amélioration.

Rappel des tarifs des cotisations de la FFA par rapport à notre AG.

#### ❖ **Point sur les commissions :**

Loisirs : les actions mise en place avancent bien. Proposition acceptée de Mag Aviron sur loisirs LIFA

Handi : Un seul bémol la moindre disponibilité de Virginie Picard sur le handi. Tifenn Gléonnec énumère le matériel déjà demandé pour un montant de 72 000 € et qui est d'ores et déjà accepté et financé par la région.

Sport santé : Plan régional Prescri'forme : 10 structures déjà labellisées (ACBB, ANFA, Coudray-Monceau, CERAMM, CNF, Meaux, Melun, SNHS, Lagny, VSN) + les CDA du Val de Marne et de la Seine et Marne.

Aviron féminin : le 8 mars : journée internationale des femmes. L'institut en Santé Génésique, basé à Saint-Germain en Laye, lutte contre les violences faites aux femmes. Devant la difficulté pour les femmes d'obtenir une aide réelle lorsqu'elles subissent des violences, l'Institut en Santé Génésique adopte une approche socio-médico-juridique qui s'articule autour d'une coopération sanitaire entre professionnels du soin et représentants divers de la société civile et sociale. Dans cette optique cet institut envisage une journée d'initiation à l'aviron ou d'une participation à une régates ce qui lui permettrait de faire un appel aux dons. Cette opération peut également se rapprocher de l'aviron santé. La ligue suggère de créer cette journée d'initiation pour 10 personnes dont elle prendrait l'assurance à sa charge.

Delphine lance un appel pour une aide à l'organisation d'une journée jeunes rameuses avec présence d'internationales.

❖ **Campagne sacs à pain 2018 :**

Les clubs ont été informés de cette nouvelle campagne. 12 réponses sont déjà parvenues dont la moitié se dit prête à commander en supplément. La livraison se fera aux championnats de zone bateaux longs.

❖ **Calendrier LIFA 2018/2019 :**

Relecture du projet de calendrier. Stage fin août : envoyer les dates aux candidats. A noter les Masters à une date différente du championnat jeune.

Prochaine réunion mercredi 19 septembre 2018. Lieu à préciser : bassin de Vaires sur Marne si disponibilité ???, sinon ACBB.